

Date : 14/03/2018
heure de début : 18h30

Ordre du jour :

ECOLE :

Équipement informatique :

D'ici 2020 toutes les classes seront équipées d'un TNI (Tableau Numérique Interactif équipé d'un ordinateur portable et d'un vidéo-projecteur) :

Budget 2018 : 2 TNI = 16 000,00€

2 ou 3 ordinateurs portables (selon le résultat du marché) = 1 500,00€

Budget 2019 : 2 TNI (dont 2 ordinateurs portables et 2 vidéos-projecteurs)

Budget 2020 : 3 TNI

A ce jour 3 classes sont équipées d'1 TNI avec ordinateurs portables + vidéos-projecteurs

L'équipe enseignante remercie la mairie pour ces prévisions d'équipement en TNI des 7 prochaines classes : le TNI étant l'outil pédagogique d'aujourd'hui.

Cette année l'équipe enseignante dans le cadre de sa formation a demandé et obtenu des animations pédagogiques sur le numérique : à l'issue de cette formation, les enseignantes écriront un projet numérique prévoyant une progression dans les apprentissages de la PS au CM2, en respectant les programmes 2016. Ce projet va sûrement nécessiter l'utilisation par les élèves de tablettes et d'ordinateurs portables : les ordinateurs portables actuels étant obsolètes, les enseignantes demandent à la mairie si un budget pour l'achat d'ordinateurs portables et de tablettes pour les élèves pourrait être prévu ?

Mme Jouannet demande à ce qu'on lui fasse parvenir le projet numérique. Le budget 2018 ayant été voté début mars au conseil municipal, l'achat d'ordinateurs portables et/ou tablettes ne sera pas possible. Mme Jouannet propose à l'équipe enseignante de réfléchir aux prévisions d'achats et d'installation des TNI : l'achat de ces ordinateurs portables et/ou tablettes élèves pourrait se faire sur le budget TNI → les enseignantes se concerteront bientôt afin d'en discuter.

Budget 2018 : enveloppe de 4 000,00€ pour l'achat de mobiliers... :

Début décembre 2017, Mme Dauphin a fait parvenir une liste de matériels divers (meublé, vélos, matériel de sport) correspondant aux besoins : Mme Jouannet demande aux enseignantes de compléter cette liste avec de nouveaux besoins éventuels et de les lui faire parvenir (renouvellement manuels scolaires ...).

Printemps/Été : chaleur et luminosité importante dans les classes côté élémentaire :

La mairie a prévu la plantation de plantes grimpantes au printemps.

Rythmes scolaires rentrée 2018 : retour à la semaine de 4 jours : validé ou pas par la DASEN ?

A ce jour, la DASEN n'a pas encore fait de retour.

Locaux école/ centre de loisirs :

- Possibilité d'utiliser une salle du centre de loisirs pour la musique du lundi avec l'intervenante :

Refus de la mairie qui propose plutôt aux enseignantes et à l'intervenante d'utiliser l'ancienne cantine pour la musique afin de libérer la salle de motricité pour les séances de sport.

- Classe n°3 en maternelle :

Classe petite : serait-il possible de la déplacer dans l'ancienne cantine qui est plus grande ? → la mairie prend en compte la demande.

- Salle des maîtres :

La salle actuelle est très petite et n'est plus adaptée au nombre d'enseignants croissant ces dernières années : serait-il possible de la déplacer dans la salle informatique qui n'est plus utilisée ? → la mairie donne son accord et la nouvelle salle de maîtres sera opérationnelle d'ici la prochaine rentrée avec l'installation d'un point d'eau.